Avril 2012 | Vol. 23, No 3



Assemblées régionales 2012 | Faits saillants

Les assemblées des syndicats régionaux des éleveurs de volailles ont eu lieu cette année du 20 février au 23 mars 2012. Cette tournée annuelle a permis aux représentants des Éleveurs de volailles du Québec, dont le président M. **Jean-Paul Bouchard** et le directeur général M. **Pierre Fréchette**, d'informer les éleveurs sur les principaux dossiers, dont la vente centralisée, la *Convention de mise en marché du poulet au Québec*, la réglementation dans le dindon, le *Programme d'aide à la relève*, la salubrité à la ferme et les *Programmes de soins aux animaux/troupeaux* (PSA-PST) et la caractérisation des fumiers.

Vente centralisée

DINDON

Un projet de règlement sur la vente centralisée de quota a été déposé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec en octobre 2011. Nous sommes à terminer notre travail avec les avocats de la Régie. La conclusion de cette étape est attendue pour la fin du mois d'avril par l'approbation par la Régie des modifications au règlement sur la vente centralisée de quota.

La réalisation de ces étapes à venir ne dépend plus des ÉVQ; il serait cependant imprudent de prévoir qu'elles se produiront à temps pour permettre une première vente centralisée d'ici la fin d'avril. Dans ce contexte, le comité des éleveurs de dindon des ÉVQ a recommandé de retarder la première vente centralisée de quelques semaines. À ce sujet, nous communiquerons un calendrier définitif ainsi que de l'information détaillée sur le fonctionnement de la vente centralisée à chaque titulaire de quota une fois que les règlements sur la vente centralisée de quota de dindon auront été approuvés par la Régie.

Par ailleurs, des rencontres avec AGÉCO, qui est le mandataire chargé d'opérer la vente centralisée, ont eu lieu en décembre et en janvier pour établir le fonctionnement de la vente centralisée. Le travail avec le mandataire devrait être complété en même temps que l'approbation des modifications réglementaires.

POULET

Le conseil d'administration a mandaté le comité de réglementation afin qu'il prépare un projet de règlement sur la vente centralisée de quota. Une fois adopté par le CA, ce projet de règlement sera transmis à la Régie pour approbation. Parallèlement, les ÉVQ ont amorcé les travaux avec AGÉCO.

Une bonne partie du travail déjà accompli pour le développement du système de vente centralisée de quota de dindon servira, tant auprès de la Régie que du mandataire, pour la mise en place de la vente centralisée de quota de poulet. Nous maintenons notre objectif de procéder à une première vente centralisée de quota de poulet à l'été 2012, dont le quota transigé pourra être mis en production pour la période A-115, qui débute le 30 décembre 2012.

Un calendrier définitif ainsi qu'un guide détaillé sur le fonctionnement de la vente centralisée du quota de poulet sera transmis à chaque titulaire de quota une fois que le projet aura été entériné par la Régie.

Convention de mise en marché du poulet

Le 7 février dernier, la Régie rendait sa décision et prononçait une sentence arbitrale tenant lieu de *Convention de mise en marché du poulet*, qui reprend dans son ensemble les termes de la *Convention* que nous avions conclue avec l'AAAQ. L'Association des acheteurs de volailles du Québec (AAVQ) a déposé le 6 mars dernier une requête à la Cour supérieure du Québec en vue de faire casser la décision de la Régie. L'AAVQ présentera sa demande le 16 avril prochain. À moins que la Cour n'en décide autrement, la *Convention* s'appliquera à compter de la période A-113 et se terminera le 31 décembre 2015, tel que décidé par la Régie. Les modifications réglementaires requises et un nouveau calendrier tenant compte de l'entente Québec-Ontario ont été adoptés par le conseil d'administration et soumis à la Régie pour approbation.

suite à la page 9

Assemblées annuelles | Rappel

Assemblée annuelle des éleveurs de dindon

Mardi 17 avril 2012, de 9 h 30 à 16 h 30

Hôtel des Seigneurs, 1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe

Inscription à compter de 8 h 30

AGA des ÉVQ et du *Plan conjoint*

Mercredi 18 avril 2012, de 9 h 30 à 16 h 30

Hôtel des Seigneurs, 1200, rue Johnson, Saint-Hyacinthe

Inscription à compter de 8 h 30

Banquet : 18 avril 2012, Hôtel des Seigneurs

Pour réserver une chambre, veuillez contacter directement l'Hôtel des Seigneurs au 450 774-3810 ou sans frais au 1-866-734-4638.

Un bloc de chambres est réservé pour les 17 et 18 avril (le mentionner lors de la réservation).

Ces deux assemblées permettront aux ÉVQ de transmettre aux éleveurs de poulet et de dindon l'information à jour sur les principaux dossiers. Nous vous attendons donc en grand nombre !



Mot du président | Jean-Paul Bouchard

Gérer la croissance de notre production de poulet

La part de marché du poulet a augmenté de 4 points de 2001 à 2010. Cette croissance est une performance remarquable en soit. Alors que le marché des viandes chute et qu'il est à son plus bas en plus de 20 ans, le poulet a non seulement maintenu sa position de leader, il l'a renforcée alors que toutes les autres viandes ont souffert, à l'exception notable du dindon. Le poulet est la viande la plus populaire sur le marché. Il est apprécié de tous et consommé plus de 8 fois par mois. Ceci étant dit, un des mandats dévolus aux ÉVQ est d'identifier et d'exploiter les opportunités de croissance de notre production de poulet. Nous avons identifié dans notre planification stratégique trois importantes sources de volume futur.

La première source est directement liée à la croissance organique du marché. Présumant le maintien de la consommation *per capita* existante, l'accroissement naturel de la population canadienne devrait se traduire par une hausse moyenne annuelle de notre production avoisinant 1 % par année.

La deuxième source est liée aux efforts de commercialisation et de développement de marché que les éleveurs et l'ensemble de la filière avicole réalisent pour stimuler la demande et ainsi hausser la consommation *per capita*. Il nous faut être ingénieux, maintenir une image de marque forte, réinventer le poulet et créer de nouvelles occasions de consommation. Nos efforts liés à la commercialisation du poulet Chantecler et à l'élaboration d'un poulet élevé sans antibiotiques s'inscrivent dans cette voie. Les Américains consomment 43,4 kg de poulet par année alors que nous en consommons 31,1 kg. À priori, un énorme fossé nous sépare de nos voisins du Sud. À y regarder de plus près, rien n'est moins sûr. La part de marché du poulet aux États-Unis était de 36,5 % en 2010 et de 34,9 % au Canada. Nous nous situons donc près de notre potentiel théorique de consommation *per capita*. Le potentiel de croissance lié à cette approche est réel mais plus éloigné dans le temps.

La troisième source de croissance est directement liée à l'abolition systématique ou à la redéfinition de certaines pratiques commerciales qui permettent de contourner les barrières en place et d'importer d'importantes quantités de poulet au Canada en toute légalité. J'ai nommé les permis pour concurrence pour les surtransformateurs et les permis d'importation pour fin de réexportation. Conçus à l'origine par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) comme des mesures défensives légitimes permettant aux entreprises canadiennes d'affronter la concurrence, ces programmes ont été victimes d'abus. Depuis 10 ans, le volume importé grâce à ces permis augmente de 20 % annuellement et ne correspond à aucune logique économique. Ces pratiques gangrènent le système canadien et nuisent considérablement à la hausse de notre production nationale en permettant l'importation de grandes quantités de poulet étranger. Éliminer ces pratiques aura un impact immédiat sur nos affaires. D'ailleurs, un comité travaille activement sur ce dossier au niveau national (les Producteurs de poulet du Canada).

En dépit de la stagnation de la consommation de viande, l'avenir de notre production de poulet offre des opportunités de croissance intéressantes. Cependant, impossible d'oublier que nous devrons être vigilants et travailler à protéger nos acquis dans le cadre du dossier de la croissance différentielle dont l'Alberta et l'Ontario se font présentement les champions, car cela pourrait nous causer des pertes de volume. Une première mouture présentée par les PPC en 2011 a été rejetée par l'ensemble des provinces. L'Ontario semble vouloir récupérer la balle au bond sur ce dossier et serait sur le point de proposer son propre projet de croissance différentielle. Le Québec ne saurait se satisfaire d'une formule basée uniquement sur un critère de population provinciale, car il ne tiendrait pas compte de la réalité des marchés.

Notre croissance future dépend donc de notre capacité à maintenir, voire augmenter, la consommation *per capita* existante, à colmater les brèches dans le système et à protéger nos parts de marché au niveau canadien. Nous suivons l'ensemble de ces dossiers de près et anticipons des déblocages importants en 2012 dans ceux de la croissance différentielle et des pratiques commerciales douteuses.

J. P. Bouchard

Jean-Paul Bouchard, président

« Notre croissance future dépend donc de notre capacité à maintenir, voire augmenter, la consommation *per capita* existante, à colmater les brèches dans le système et à protéger nos parts de marché au niveau canadien. »

Sommaire | avril 2012

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375
Courrier électronique evq@upa.qc.ca
Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras
Design graphique McKay+Couture
Impression Imprimerie Sisca International inc.
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991
ISSN 1183-7500
Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Contingentement | Rappel | Déclaration et mise en marché des dindons

Important : 100 % de la production de tout titulaire de quota de dindon doit apparaître sur son bilan de production.

La période de production de l'année 2011-2012 (D64–E40) se termine le **28 avril 2012**. L'éleveur a la responsabilité de s'assurer que 100 % de sa production apparaît sur son bilan de la période.

100 % de la production inclut :
- la production utilisée à des fins de consommation personnelle;
- la production vendue à des consommateurs;
- la production vendue à un éleveur titulaire d'un quota.

Veuillez prendre note que l'article 85 du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* prévoit une **pénalité de 1,00 $ par kilogramme en poids vif mis en marché sur la partie des livraisons qui n'apparaît pas au bilan et qui excède le contingent individuel ajusté.**

Mise en marché des dindons

En vertu de l'article 74 du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon* :

- toute personne qui met en marché des dindons abattus pour son compte ou celui d'autrui doit faire parvenir aux Éleveurs de volailles du Québec, à chaque semaine :
  - un rapport intitulé *Rapport hebdomadaire des dindons mis en marché*;
  - une copie d'un document attestant du résultat de l'abattage des dindons mis en marché;
  - une copie du bon de pesée des dindons abattus;
  - un chèque ou mandat payable à l'ordre des Éleveurs de volailles du Québec en paiement des contributions exigibles sur les dindons mis en marché.

Aussi, nous vous rappelons qu'il ne doit y avoir qu'**un seul rapport par catégorie de dindon**.

Voici la liste des catégories de dindon :
- dindon léger (D) (≤9,80 kg poids vif);
- dindon lourd (E) (>9,80 kg poids vif);
- dindon de reproduction léger (F);
- dindon de reproduction lourd (Z).

Contributions

Les contributions totales à remettre aux Éleveurs de volailles du Québec sont de 4,35 $/100 kg de dindons vifs. Nous vous rappelons que vous êtes tenus, selon la *Convention* et le *Règlement* en vigueur, de nous faire parvenir vos contributions et votre rapport au cours de la semaine suivant l'abattage des dindons.

Des questions ?

Pour toute question sur la déclaration de la production des dindons ou pour obtenir des exemplaires du *Rapport hebdomadaire des dindons mis en marché*, veuillez contacter Mme **Louise Garon**, responsable du secteur dindon, au 450 679-0540, poste 8219, ou par courriel à l'adresse lgaron@upa.qc.ca.

Poulet | Demande de transferts de quota

Cette date limite ne touche que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate.**

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature des formulaires

Période A-114 - 1er juin 2012

Dindon | Vérification du bilan de production

L'année de production 2011-2012 se termine le 28 avril 2012. Dans les semaines suivantes, vous recevrez un bilan initial de production pour le dindon léger et/ou pour le dindon lourd.

Comme chaque année, vous disposerez d'un délai de trente (30) jours pour informer les Éleveurs de volailles si une ou des livraisons n'apparaissent pas sur le bilan concerné.

À défaut d'avoir informé les ÉVQ, en plus de payer les pénalités prévues à l'article 83 du *Règlement sur la production et la mise en marché du dindon*, vous devrez payer une pénalité supplémentaire de 1 $ par kilogramme de dindon en poids vif mis en marché sur la partie des livraisons qui n'apparaissait pas au bilan et qui est en sus du contingent individuel ajusté, tel que stipulé à l'article 85 du même règlement.

Journées « vente de poussins »

Chaque année, à l'arrivée du beau temps, des journées « vente de poussins » ont lieu dans plusieurs villages du Québec. Ces journées sont généralement annoncées dans les journaux locaux. Si vous apercevez une de ces annonces, vous pouvez en conclure qu'il y a de la production sans quota dans votre village. Toutefois, une production sans quota ne signifie pas nécessairement qu'elle est illégale. Un éleveur sans quota peut respecter la quantité permise de production, soit 100 poulets et/ou 25 dindons par année, pour des fins de consommation personnelle ou celle de sa famille immédiate ou pour les vendre directement à un consommateur.

Aidez-nous à vous aider

Faites parvenir par courrier ou par télécopieur une copie des annonces qui paraîtront dans vos journaux locaux à l'attention de Mme Odile Putod :
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bur. 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1
Télécopieur : 450 679-5375

Communiquez à Mme Putod les adresses susceptibles à la production de volailles. Soyez assurés que chaque information sera traitée de façon confidentielle.





Mangeoires et abreuvoirs | Mise à jour des directives des fabricants

Le dépliant intitulé *Recommandations concernant les mangeoires et les abreuvoirs* élaboré par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sera disponible sous peu.

Ce dépliant est une mise à jour de la liste des directives des fabricants de mangeoires et d'abreuvoirs. Les recommandations des compagnies génétiques des reproducteurs, qui s'appliquent également aux poulets à griller, ont été ajoutées dans ce dépliant. De plus, vous y trouverez de nouvelles recommandations pour les mangeoires de marque Cumberland en fonction du poids maximum des poulets, pour les soigneurs à chaîne (2,5 cm ou 1 pouce par oiseau X 2 côtés de chaîne) et pour les cloches d'eau (125 oiseaux par cloche).

Dès sa parution, le dépliant sera déposé sur le site Internet des programmes à la ferme en version française et anglaise. Pour y accéder, veuillez suivre la procédure décrite sur la *Feuille Bleue* qui vous avait été postée avec votre manuel du *Programme de soins aux animaux* (PSA).

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Mme **Nathalie Robin**, agr. aux ÉVQ, par téléphone au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca.

Bien-être animal | Un enjeu toujours grandissant

Le bien-être animal est un sujet d'actualité et un enjeu qui prendra de l'ampleur au fil des années. Selon Mme **Renée Bergeron**, directrice du Campus d'Alfred de l'Université de Guelph et chercheure en bien-être animal, le bien-être animal n'est pas une mode passagère. « Les pressions pour forcer les producteurs à changer certaines pratiques vont continuer à se faire sentir. Certaines lois vont se resserrer et des normes nationales et des systèmes d'audits à la ferme vont continuer à se développer. »

C'est en ces termes que la chercheure a conclu la conférence sur le bien-être animal qu'elle a donnée le 7 février dernier devant l'Association des communicateurs et rédacteurs de l'agroalimentaire (ACRA).

À nous de jouer !

Nos *Programmes de soins aux animaux/troupeaux* (PSA-PST) sont des programmes de bien-être animal qui démontrent aux consommateurs que nous prenons soin de nos poulets et de nos dindons tout au long de l'élevage et qu'ils sont par conséquent « bien élevés ». Soyons proactifs dans l'implantation de ces programmes afin de répondre aux exigences de certains acteurs du marché, tels que les transformateurs, la grande distribution et les chaînes de restaurants.

N'oublions pas que des conditions d'élevages idéales se traduisent par des performances zootechniques optimales !

Dindon | Début des audits PSAF et PST : la *Feuille Or* vous guide

Comme vous le savez, les audits annuels pour les dindons débuteront ce 30 avril 2012 et la date limite de certification est le 1er décembre 2013. Après cette date, les fermes non certifiées verront leur quota pénalisé de 5 % par année. La pénalité est cumulative, c'est-à-dire qu'elle est de 5 % la 1re année, de 10 % la 2e année, etc. Assurez-vous de maintenir le PSAF (*Programme de la salubrité à la ferme*) et le PST (*Programme de soin des troupeaux*) pendant au moins un élevage avant votre audit annuel, et ce, dans tous vos poulaillers. Gestion Qualiterra vous fera parvenir une lettre environ deux mois avant votre audit pour vous indiquer le type d'audit (complet, partiel, évaluation des dossiers ou auto-déclaration) et la procédure à suivre. Les éleveurs qui ont aussi des poulets auront leur audit dindon à la date anniversaire de leur audit poulet.

La *Feuille Or* vous guide

La *Feuille Or*, intitulée *Composition du dossier annuel et des dossiers d'élevages*, est conçue pour vous aider à monter votre dossier annuel et vos dossiers d'élevage pour le PSAF et le PST.

Le PSAF

Pour le dossier annuel du PSAF, vous devez compléter le *Formulaire annuel* des ÉVQ de huit pages dont les sept premières pages sont identiques à celles du PASAF poulet. Si vous avez aussi du poulet, vous complétez uniquement la page 8 qui est spécifique aux exigences du PSAF dindon. Avec les formulaires des ÉVQ, vous n'avez pas à compléter les onglets rouges du cartable. Vous avez la liste des documents à conserver dans votre dossier annuel sur la *Feuille Or* (analyse d'eau, prescriptions, mode d'emploi des produits chimiques, lettres d'assurance qualité). Pour les éleveurs de dindon, un autre document s'ajoute : le schéma des poulaillers (voir l'Annexe 1b du manuel PSAF).

Pour chaque dossier d'élevage du PSAF, vous devez conserver pendant deux ans (un an pour le poulet) les documents listés sur la *Feuille Or* (formulaires PASAF 1, 2 et 3, FIT, cartes de mortalité, bons de livraison du couvoir et de la meunerie, facture de litière, rapport des attrapeurs, bons de chargement et rapport d'abattage). Les formulaires *PASAF 1* et *PASAF 2* sont les mêmes pour le dindon et le poulet. Seul le formulaire *PSAF 3 Dindon* est légèrement différent du formulaire *PASAF 3* pour le poulet.

Le PST

Pour le dossier annuel du PST, vous devez lire et compléter les procédures d'élevage directement dans le manuel PST (onglets bleus PST 001 à PST 010). N'oubliez pas de décrire vos procédures d'élevage à la fin de chaque feuille PST. Des exemples vous ont été postés avec le manuel et les formulaires. De plus, veuillez compléter le plan d'urgence à l'onglet bleu DOC ST3.

La feuille PST 007 a intitulée *PST dindon - Nombre maximum de dindonneaux à placer* n'est pas obligatoire. À titre indicatif seulement, elle vous permet de calculer le nombre de dindonneaux que vous pouvez placer en fonction de la surface du poulailler et de vérifier si vous avez suffisamment de mangeoires et d'abreuvoirs.

Pour le dossier d'élevage du PST, vous avez deux documents à compléter **aux six mois** : la *Liste de contrôle pour l'autovérification* (DOC ST1) et le document intitulé *Densité d'élevage des dindons au moment de l'autovérification* (DOC ST2).

À afficher dans un endroit visible

Le plan d'urgence, le plan de la ferme avec les tracés des deux zones de biosécurité ainsi que l'emplacement de la génératrice, des produits chimiques, des extincteurs et du robinet de gaz (s'il y a lieu) doivent être affichés dans un endroit visible pour être accessibles en situation d'urgence. Par exemple, ils peuvent être affichés dans le bâtiment de la génératrice, dans le bureau de la ferme ou dans le garage.

Tous les formulaires PSAF et PST vous ont été postés avec le *Manuel*. Vous trouverez également ces mêmes formulaires sur le site Internet des programmes à la ferme. Veuillez suivre la procédure pour accéder au site à l'aide de la *Feuille Bleue*.

Si vous avez des questions sur les programmes PSAF et PST, veuillez contacter Mme **Nathalie Robin**, agr. aux ÉVQ, par téléphone au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca.

Service des affaires économiques et des programmes

Avril 2012 | Vol. 23, No 3

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1er février 2012 s'établissaient à 30 Mkg, en baisse de 12 % par rapport au 1er février 2012. La production de poulet aux États-Unis devrait présenter une baisse de 2,8 % en 2012 comparativement à 2011.

Les inventaires canadiens de dindon au 1er février 2012 étaient évalués à 14,9 Mkg, en baisse de 2 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis devrait afficher une hausse de 1,1 % en 2012 par rapport à 2011.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait afficher une hausse de 5 % en 2012 comparativement à 2011, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon en 2012, celui-ci devrait être égal au prix moyen de 2011, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 279 $/tonne en février, soit 1 $/tonne de plus qu'en janvier, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de 40 $ la tonne pour s'arrêter à 402 $/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 2 janvier au 26 février 2011	**A-102**	40 655 060	40 684 522	29 462	100,1 %
Du 27 février au 23 avril 2011	**A-103**	40 677 902	40 965 301	287 399	100,7 %
Du 24 avril au 18 juin 2011	**A-104**	42 359 514	42 552 596	193 082	100,5 %
Du 19 juin au 13 août 2011	**A-105**	41 460 394	41 070 626	-389 768	99,1 %
Du 14 août au 8 octobre 2011	**A-106**	39 714 972	39 838 723	123 751	100,3 %
Du 9 octobre au 3 décembre 2011	**A-107**	38 538 763	38 941 799	403 036	101,0 %
Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	**A-108**	37 457 207	37 136 556	-320 651	99,1 %
Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	**A-102** à **A-108**	280 863 812	281 190 124	326 311	100,1 %

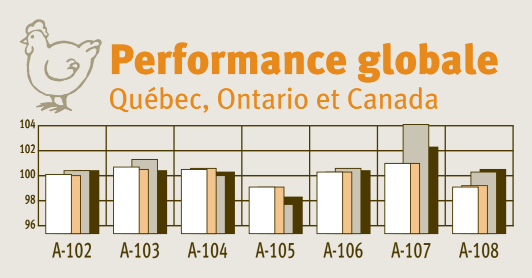
La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-108 a atteint 100,1 %.

Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-108

Strate de poids	Prix ($/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût ($)
0 - 1,64	1,615	339 046	0,6 %	547 559
1,65 - 1,84	1,655	5 701 976	10,6 %	9 436 770
1,85 - 2,14	1,615	7 899 517	14,7 %	12 757 720
2,15 - 2,45	1,635	25 981 197	48,4 %	42 479 257
2,46 - 3,00	1,605	7 128 912	13,3 %	11 441 904
3,01 - 3,49	1,665	273 044	0,5 %	454 618
3,50 - +	1,675	6 332 891	11,8 %	10 607 592
TOTAL		53 656 583	100,0 %	87 725 421
Prix moyen des livraisons : 1,635 $				

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-108 se sont élevées à 53 656 583 kg, dont 48,4 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 87 725 421 $, ce qui correspond à un prix moyen de 1,635 $ par kg.

Performance globale
Québec, Ontario et Canada





Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-102 à A-108 a atteint 100,1 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-102 à A-108 a atteint 100,6 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-102 à A-108 a atteint 100,3 %.

Permis d'importations

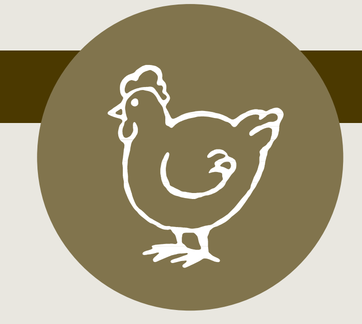
En date du 3 mars 2011, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 11,2 Mkg, soit 13,5 % de moins que le prorata des permis alloués. À titre comparatif, les importations au contingent tarifaire étaient 5 % en retard sur le prorata à la même date l'an passé, soit 1,5 Mkg de plus qu'à pareille date cette année. Depuis le début de 2012, les importations totales ont été 16,5 % moins élevées qu'en 2011 à la même date. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une diminution de 20 % comparativement à l'année précédente à la même date.

Semaine se terminant le 3 mars	Globales	Concur-rence	Ré-export	Permis suppl.	Total
Cumul annuel 2012	11 236 999	9 934	12 609 454	0	23 856 387
Cumul annuel 2011	12 707 975	74 538	15 793 361	0	28 575 874
Différence en kg	-1 470 976	-64 604	-3 183 907	0	-4 719 487
Différence en %	-11,6 %	-86,7 %	-20,2 %	0	-16,5 %

Importations globales - Réelles versus prorata

Semaine se terminant le 3 mars	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2012	11 246 933	13 000 153	-1 753 220	-13,5 %
Cumul annuel 2011	12 782 513	13 449 442	-666 929	-5,0 %

Source : MAECI *Globales plus supplémentaires spéciaux



Inventaires de poulet

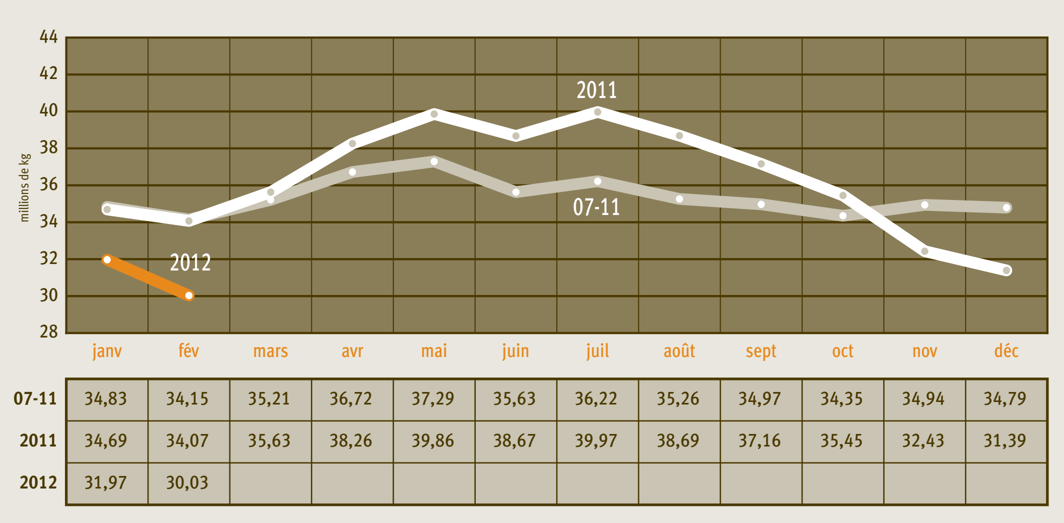
QUÉBEC Au Québec, les inventaires totaux de poulet étaient de 9,8 Mkg au 1er février 2012, soit 1,7 % de plus qu'au 1er février 2011. Une baisse a toutefois été constatée dans toutes les catégories, sauf dans les **Morceaux**, qui ont présenté une hausse de 16 %. Les inventaires québécois au 1er février 2012 représentaient 32,5 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 12,3 Mkg en Ontario au 1er février 2012, en baisse de 17 % par rapport à l'an dernier. Les inventaires ont baissé dans les **Morceaux** et le **Surtransformé** alors qu'ils ont augmenté dans les autres catégories. Au 1er février 2012, les inventaires de l'Ontario représentaient 40,9 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1er février 2012 étaient évalués à 30,0 Mkg. Cela représente une baisse de 12 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories sauf le **Poulet de moins de 2 kg**. À 24,6 Mkg au 1er février 2012, les inventaires domestiques canadiens (excluant les cuisses et le divers) étaient en dessous de la fourchette cible des Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour cette date.

Par catégorie 1er février (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
Poulet	2011	2012		2011	2012		2011	2012	
<2 kg	0,14	0,14	-1 %	0,02	0,03	117 %	0,33	0,68	107 %
>=2 kg	0,12	0,07	-42 %	0,02	0,09	494 %	0,95	0,20	-79 %
Morceaux	4,05	4,69	16 %	4,69	2,29	-51 %	13,72	11,35	-17 %
Surtrans.	4,20	3,88	-8 %	9,73	9,39	-3 %	16,80	15,58	-7 %
Divers	1,07	0,97	-10 %	0,35	0,46	31 %	2,27	2,21	-3 %
Total	**9,58**	**9,75**	**1,74 %**	**14,80**	**12,27**	**-17,09 %**	**34,07**	**30,03**	**-11,86 %**

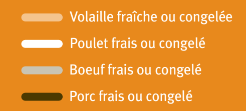
Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

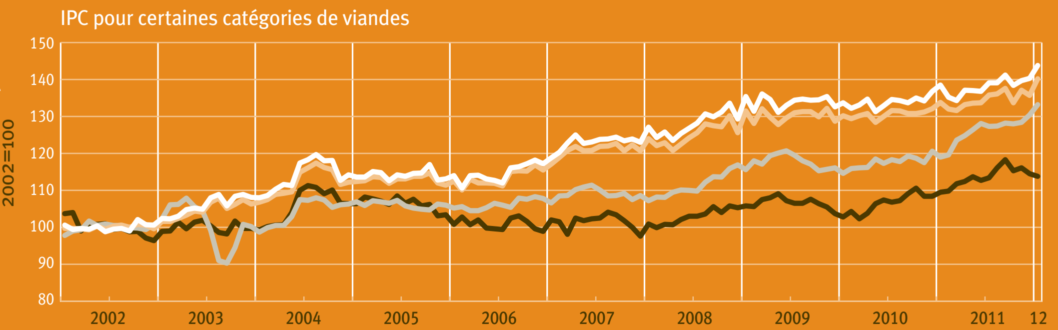


	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
07-11	34,83	34,15	35,21	36,72	37,29	35,63	36,22	35,26	34,97	34,35	34,94	34,79
2011	34,69	34,07	35,63	38,26	39,86	38,67	39,97	38,69	37,16	35,45	32,43	31,39
2012	31,97	30,03										

Provoqué économique

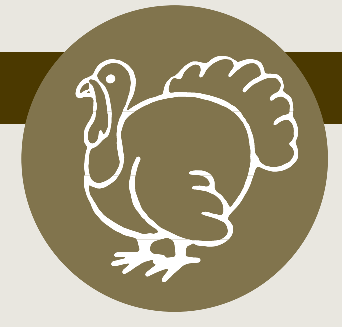
Prix de détail au Canada





L'indice des prix à la consommation du poulet en janvier, tel que publié par Statistique Canada, s'est établi à 143,8, en hausse de 3,3 % par rapport à l'indice de décembre et en hausse de 4,8 % comparativement à l'année précédente, soit janvier 2011. Pour ce qui est de l'indice des prix du porc, celui-ci s'est arrêté à 113,8 en janvier. Comparativement à décembre, il s'agit d'une baisse de 0,6 % et comparativement à janvier 2011, cela correspond à une hausse de 3,9 %. L'indice des prix du bœuf a augmenté de 2,1 % en janvier comparativement à décembre pour s'établir à 133,2. Les prix du bœuf ont ainsi augmenté de 11,9 % par rapport à janvier 2011.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

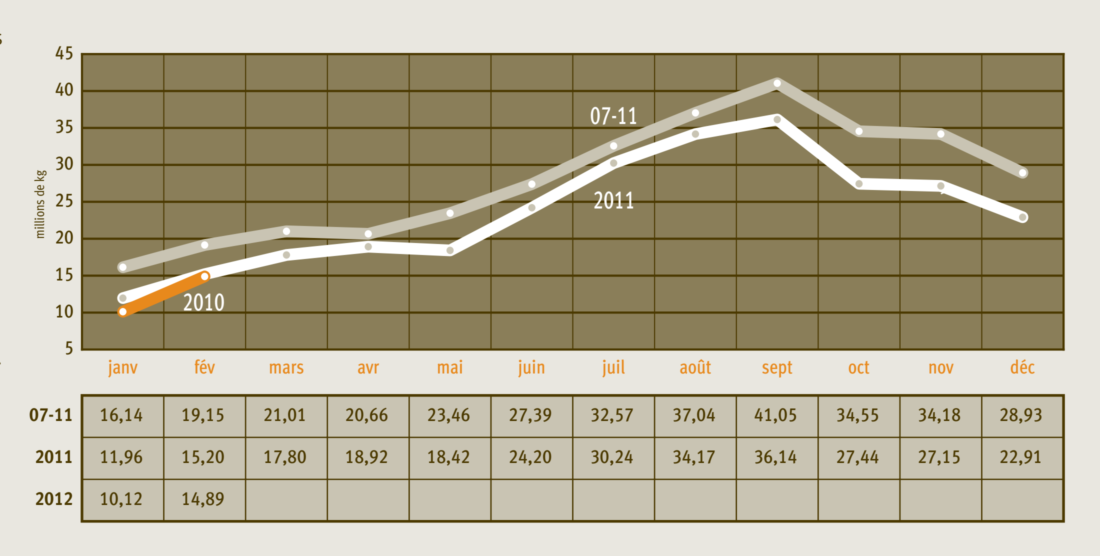
QUÉBEC Au 1er février 2012, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 4,7 Mkg, ce qui est 6,8 % moins élevé que ceux du 1er février 2011. Une baisse a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg, Dindon de moins de 5 kg, Autres** et **Divers**. Une hausse a cependant été constatée dans le **Dindon entre 5 et 9 kg**. Les inventaires québécois au 1er février 2012 représentaient 31,4 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 5,3 Mkg en Ontario au 1er février 2012, ce qui représente une baisse de 17,4 % par rapport au 1er février 2011. Les inventaires ont diminué dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg** et **Autres** alors qu'ils ont augmenté dans les catégories **Dindon entre 5 et 9 kg, Dindon de plus de 9 kg** et **Divers**. Au 1er février 2012, les inventaires de l'Ontario représentaient 35,5 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1er février 2012, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 14,9 Mkg, soit en baisse de 2,1 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories sauf le **Dindon entre 5 et 9 kg**. Les inventaires au 1er février 2012 étaient 6 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie 1er février (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
Dindon	2011	2012		2011	2012		2011	2012	
<5 kg	0,80	0,66	-16,7 %	1,48	0,91	-38,5 %	2,62	2,32	-11,3 %
5 à 9 kg	1,71	2,32	35,7 %	1,65	1,72	4,2 %	4,57	6,47	41,6 %
>9 kg	1,12	0,55	-50,7 %	0,36	0,41	14,3 %	1,93	1,38	-28,5 %
Autres	1,13	0,93	-17,8 %	2,76	2,04	-26,0 %	5,28	4,04	-23,5 %
Divers	0,26	0,21	-20,5 %	0,13	0,19	42,4 %	0,80	0,68	-15,4 %
Total	**5,02**	**4,68**	**-6,8 %**	**6,39**	**5,28**	**-17,4 %**	**15,20**	**14,89**	**-2,1 %**

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
07-11	16,14	19,15	21,01	20,66	23,46	27,39	32,57	37,04	41,05	34,55	34,18	28,93
2011	11,96	15,20	17,80	18,92	18,42	24,20	30,24	34,17	36,14	27,44	27,15	22,91
2012	10,12	14,89										

Aperçu du marché des viandes

D'après les prévisions du Département américain de l'agriculture (USDA), la production de poulet aux États-Unis afficherait une diminution à chacun des trois premiers trimestres de 2012 comparativement aux trimestres correspondants en 2011. Le premier trimestre présenterait une baisse de 6,4 %, le second de 5,3 % et le troisième de 3,4 %. Le quatrième trimestre afficherait une hausse de 3,9 % comparativement au quatrième trimestre de 2011, qui avait présenté une baisse de 6,6 % par rapport au quatrième trimestre de 2010. Au cours des trois premiers trimestres de 2012, on s'attend à des poids moyens par oiseaux en baisse par rapport à 2011 ainsi qu'à une réduction du nombre d'oiseaux mis en élevage. La reprise de l'expansion de la production aux États-Unis va dépendre de l'évolution du marché des grains en cours d'année. La baisse de production au quatrième trimestre de 2011 et la diminution des inventaires ont affecté à la hausse les prix du poulet en début de 2012. En effet, le prix de la viande de poitrines désossée a augmenté de 16 % en janvier 2012 comparativement à janvier 2011. Quant au prix de la viande de cuisse, ce dernier a présenté une hausse de 51 % au cours de la même période.

Pour ce qui est de la production de dindon, celle-ci présenterait une légère baisse de 0,1 % au premier trimestre de 2012 comparativement au même trimestre en 2011. La production présenterait ensuite une croissance au cours des trois derniers trimestres de l'année, avec une hausse de 1 % au deuxième trimestre, de 1,9 % au troisième et de 1,7 % au quatrième, toujours par rapport au trimestre correspondant l'année précédente. Le USDA attribue ses augmentations principalement à un nombre d'oiseaux plus important alors que les poids moyens devraient se maintenir. Tout comme dans le cas du poulet, la production de dindon sera influencée par le comportement du marché des grains et de son impact sur les coûts d'alimentation. Le prix du dindon entier a présenté une augmentation de 12 % en janvier 2012 par rapport à janvier 2011. Le prix de dindon entier devrait se maintenir au-dessus de celui de 2011 au cours de la première moitié de l'année 2012.

Le USDA a présenté les données d'importation et d'exportation de bœuf aux États-Unis en 2011. Les exportations de bœuf américain ont présenté une hausse de 21 % comparativement à 2010. Les quatre principales destinations ont compté pour 65 % des exportations totales. Les exportations vers la Russie ont affiché une hausse de 85 %, celles vers la Corée du Sud une croissance de 37 %, vers le Japon, 30 % et vers le Canada, une hausse de 27 %. En chiffres absolus, le Canada et le Mexique ont été les deux principales destinations. Bien que les exportations totales de bœuf des États-Unis aient présenté une augmentation de 11 % comparativement à ce qu'elles étaient avant l'épisode d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en 2003, les exportations vers le Japon et la Corée du Sud étaient toujours en dessous de leurs volumes respectifs d'avant 2003.

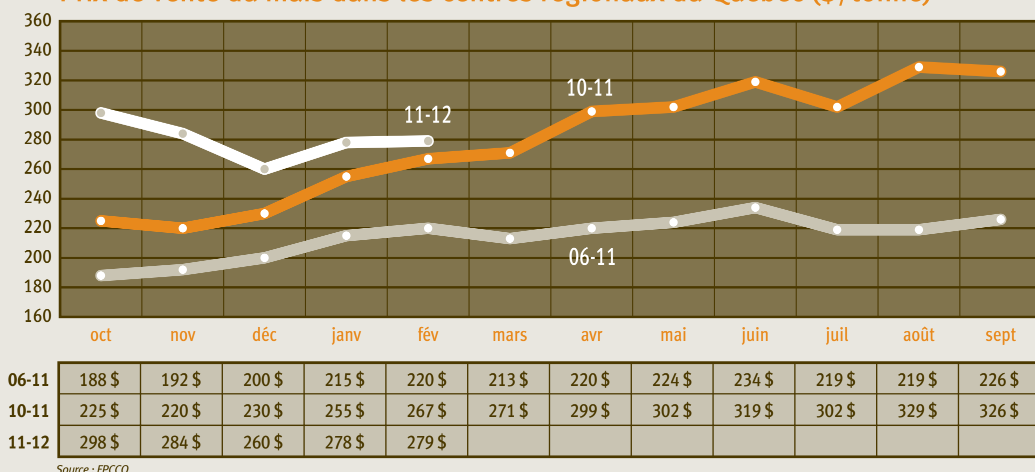
Les exportations américaines de porc ont affiché une forte hausse de 23 % en 2011 comparativement à 2010. Les principales augmentations sont attribuables aux exportations en direction de la Chine (+328 %), de la Corée du Sud (+106 %) et du Japon (+15 %). La Chine a particulièrement augmenté ses achats de porc américain, notamment en raison de l'inflation sur le marché domestique causée par les maladies de troupeaux. Du côté du Japon, la hausse des achats de porc américain est principalement attribuable à la baisse de ses achats en provenance du Canada et du Danemark. La faiblesse relative de la devise américaine par rapport à ses principaux compétiteurs sur le marché international explique cette situation.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de moins de 1 $ en février par rapport à janvier pour s'établir à 279 $/tonne. Le prix du maïs était de 267 $/tonne en février l'année précédente. Le prix de février cette année était donc en hausse de 4,5 % par rapport à février 2011. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en février a été 59 $/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 27 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 402 $/tonne en février comparativement à 362 $/tonne en janvier et à 431 $/tonne en février 2011. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 395 $/tonne en février, le prix affichait une hausse de 1,7 %.

En février dernier, le USDA a publié ses prévisions à long terme pour le marché agricole. Parmi les données présentées, on retrouve les prévisions d'ensemencement et de superficies récoltées. Pour ce qui est du maïs, le USDA prévoit une superficie ensemencée de 94 millions d'acres en 2012 comparativement à 91,9 millions d'acres en 2011. Cela représenterait une croissance de 2,3 %. Les superficies récoltées présenteraient pour leur part une croissance de 3,5 %. On prévoit un rendement de 164 boisseaux/acre en 2012 comparativement à 146,7 en 2011. En ce qui concerne le soya, le USDA prévoit que 74 millions d'acres seront ensemencés en 2012 comparativement à 75 millions d'acres en 2011. Les superficies récoltées passeraient de 73,7 millions d'acres en 2011 à 73,1 en 2012, en baisse de 0,7 %. Le rendement du soya serait de 44 boisseaux/acre en 2012, en hausse de près de 3 boisseaux/acre par rapport à 2011.

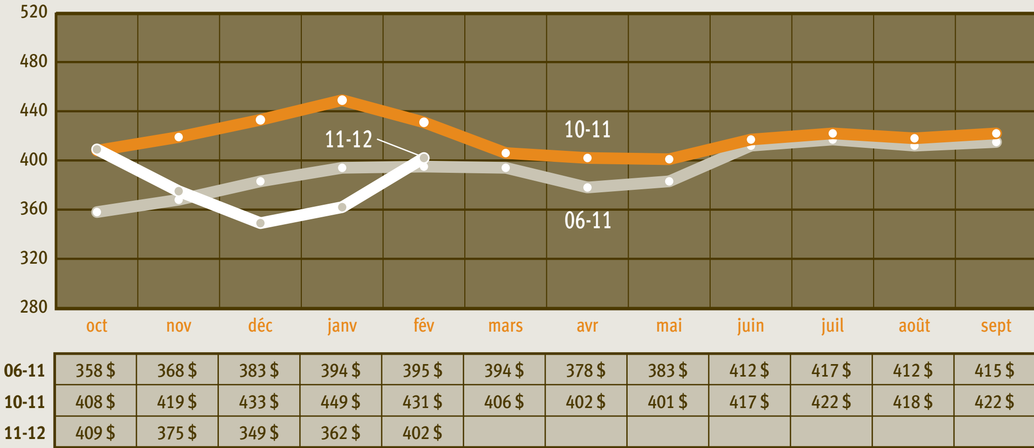
Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec ($/tonne)



	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
06-11	188 $	192 $	200 $	215 $	220 $	213 $	220 $	224 $	234 $	219 $	219 $	226 $
10-11	225 $	220 $	230 $	255 $	267 $	271 $	299 $	302 $	319 $	302 $	329 $	326 $
11-12	298 $	284 $	260 $	278 $	279 $							

Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal ($/tonne)



	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept
06-11	358 $	368 $	383 $	394 $	395 $	394 $	378 $	383 $	412 $	417 $	412 $	415 $
10-11	408 $	419 $	433 $	449 $	431 $	406 $	402 $	401 $	417 $	422 $	418 $	422 $
11-12	409 $	375 $	349 $	362 $	402 $							

Source : FPCCQ

Provoqué économique

Approvisionnements exceptionnels | Mise en marché à la ferme

La nouvelle *Convention de mise en marché du poulet* contient une disposition qui permet à chaque éleveur de mettre en marché une partie de sa production sous forme éviscérée directement à la ferme.

Un volume total de 250 000 kilogrammes vifs par période est réservé à cette fin, avec une limite de 15 000 kilogrammes vifs par période par éleveur.

Les éleveurs intéressés doivent adresser leur demande par courriel ou par la poste à l'attention de M. **Dany Provençal**, directeur des Affaires économiques et des programmes aux ÉVQ, qui agit comme secrétaire du comité des approvisionnements exceptionnels, lequel est composé de représentants des ÉVQ et des associations.

Par la poste : M. Dany Provençal
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bur. 250
Longueuil (Québec) J4H 4G1

Par courriel : dprovencal@upa.qc.ca

La demande doit préciser :

- le numéro de quota;
- le volume demandé en kilogrammes vifs;
- la période visée;
- le marché auquel est destiné le produit;
- une brève description du produit mis en marché.

Pour la période A-113, les demandes doivent être reçues **avant le 20 avril 2012**.

suite de la page 1

Assemblées régionales

Réglementation dans le dindon

Le comité des éleveurs de dindon a autorisé, lors du calcul du pourcentage d'utilisation de l'année 2011-2012, la conversion de 30 440 m² de quota de dindon lourd en quota de dindon léger afin de maintenir l'équilibre du ratio kilogramme au mètre carré des deux productions. Il s'agit d'une conversion temporaire et les éleveurs qui ont demandé cette conversion verront leur quota reconverti automatiquement en quota de dindon lourd pour l'exercice 2012-2013.

Programme d'aide à la relève

Le nouveau *Programme d'aide à la relève avicole* a accordé ses premiers prêts de quota en 2011. Des 51 candidatures reçues, 42 candidats ont été jugés admissibles parmi lesquels 36 éleveurs qui avaient déjà reçu une partie du quota attribuable en vertu du programme précédent. Exceptionnellement, 4 058 m² étaient disponibles pour le programme et ont été prêtés aux candidats, soit 3 000 m² prévus au *Règlement* comme limite annuelle et 1 058 m² provenant d'une saisie de quota que le conseil d'administration a décidé de verser au programme.

Le comité de relève a, par ailleurs, analysé les candidatures pour l'année 2012, lesquelles seront présentées au conseil d'administration à la fin de mars. Nous vous reviendrons avec tous les détails dans le prochain numéro du *Provoqué*.

Salubrité à la ferme et soins aux animaux

Le poulet – PASAF et PSA
La certification PASAF des fermes de poulet est chose faite au Québec chez les titulaires de quota depuis maintenant deux ans. Depuis le 30 janvier 2012, date limite de certification, la très grande majorité des propriétaires de poulaillers (aussi appelés poulaillers B) sont eux aussi certifiés.

Les audits PSA ont débuté le 20 juin 2011. Ils sont faits conjointement avec les audits annuels du PASAF. L'audit initial PSA sera sans frais jusqu'au 1er mars 2013, d'où l'intérêt d'être audité pour le PSA dès votre prochain audit annuel. Après le 1er mars 2013, des frais d'audit initial de 200 $ seront facturés aux éleveurs par les ÉVQ.

Une ferme recevra son certificat PSA lorsqu'il y aura un audit avec visite à la ferme (audits complet ou partiel). Si l'audit prévu est sans visite à la ferme (audits par évaluation de dossiers ou par auto-déclaration), une lettre d'attestation vous sera remise témoignant de l'implantation du PSA.

Pour ceux qui n'ont pas encore procédé à l'audit initial, il est possible de faire la formation PSA (PowerPoint) à partir du site Internet conçu pour les programmes à la ferme. Les formulaires ont aussi été déposés sur ce site ainsi que les directives des fabricants d'équipements. Pour y accéder, veuillez consulter la *Feuille Bleue* vous informant de l'adresse du site et de la procédure à suivre.

Concernant les exigences du PSA, une revue de littérature sur la densité d'élevage fait actuellement l'objet d'une mise à jour par le comité de révision scientifique du *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme*. Vers la fin de l'année, ce comité déposera un rapport au comité de développement du *Code* formé de représentants de l'industrie dont les ÉVQ et les PPC. Nous vous rappelons que les exigences sur la densité d'élevage sont fortement recommandées (FR) jusqu'en décembre 2013, ce qui veut dire qu'une ferme peut être certifiée PSA même si elle n'applique pas les exigences liées à la densité d'élevage (chapitre 3 du manuel PSA).

Le dindon – PSAF et PST
Les audits annuels du PSAF et du PST (*Programme de soin des troupeaux*) débuteront à partir du 30 avril 2012, ce qui correspond au début de la période du calendrier dindon. La première année d'audits annuels aura donc lieu du 30 avril 2012 au 26 avril 2013, selon votre date anniversaire d'audit initial ou de certification.

La date limite de certification est le 1er décembre 2013. Après cette date, les fermes non certifiées verront leur quota détenu pénalisé de 5 % par année (période). La pénalité est cumulative, c'est-à-dire qu'elle est de 5 % la 1re année, de 10 % la 2e année, de 15 % la 3e année, etc. Dans les cas où elles s'appliqueraient, les premières pénalités prendront ainsi effet à compter de la période de production 2014-2015.

suite à la page 10

Métier d'ouvrier avicole | Résultats du sondage

AGRIcarrières a mené en décembre 2011 un sondage auprès des éleveurs de volailles et des producteurs d'œufs de consommation et d'incubation dans le cadre de l'étude sur la pertinence d'élaborer une norme professionnelle pour le métier d'ouvrier en production avicole.

Rappelons que cette étude est réalisée en partenariat avec les Éleveurs de volailles du Québec, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec et le Syndicat des producteurs d'œufs d'incubation du Québec.

Nous vous présentons ce mois-ci les résultats préliminaires du sondage. Ils ne tiennent pas compte des résultats des autres consultations qui ont été faites par entrevues et groupes de discussion.

Quelques résultats du sondage :

- 114 producteurs (sur 677) ont répondu au sondage.
- On estime à 2 000 - 2 500 le nombre d'ouvriers en production avicole en 2011.
- Environ deux tiers des ouvriers travaillent à temps plein.
- Malgré des indications que le nombre d'ouvriers en production avicole demeurera stable dans les trois prochaines années, le tiers des entreprises prévoient embaucher des ouvriers en production avicole pour remplacer des départs.
- Près du tiers des entreprises ont dit avoir des difficultés importantes à recruter des ouvriers.
- La majorité des producteurs avicoles considèrent qu'une norme professionnelle est pertinente pour le métier d'ouvrier en production avicole en vue d'avoir des employés compétents, de permettre un apprentissage de qualité adapté aux besoins et au contexte de travail et d'encourager le transfert d'expertise.

Au moment d'écrire ces lignes, le rapport final était attendu pour la fin mars.

Ordre national du mérite agricole | Rappel

Nous vous rappelons que les éleveurs de volailles des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ont jusqu'au 1er mai 2012 pour s'inscrire au 123e concours de l'Ordre national du mérite agricole.

Pour ce faire, communiquez avec votre direction régionale ou avec l'un des centres régionaux du MAPAQ.

Pour tout renseignement sur le concours, visitez le site **www.mapaq.gouv.qc.ca/onma**.

La découverte d'un met nouveau fait plus pour le bonheur du genre humain que la découverte d'une étoile.

Anthelme Brillat-Savarin, gastronome français (1755-1826)

On n'arrête pas le progrès...

Le fabricant américain Mark One Foods a mis au point le sandwich en canette d'aluminium. Il est offert en trois saveurs, poulet à la sauce barbecue, beurre d'arachide et confiture et confiture de fraise ou de raisin. Le sandwich a une durée de conservation de plusieurs années, n'a nul besoin d'être réfrigéré et offre de l'avis même de son fabricant une alternative santé pratique au *fast food*.

Source : markonefoods.com

suite de la page 9

Assemblées régionales

Comme vous le savez, les audits et la certification des fermes de dindon avaient été suspendus afin de procéder à une évaluation scientifique de l'exigence du PSAF qui demande de changer la litière de poulet avant le détassement des dindons. Dans la nouvelle version du manuel PSAF (2011), cette exigence a été confirmée par les Éleveurs de dindon du Canada et approuvée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), car la littérature étrangère et l'étude québécoise de la Faculté de médecine vétérinaire recommandent, pour des raisons de santé animale et d'antibiorésistance, de remplacer la litière des poulets avant le détassement des dindons. Pour être certifiés selon le PSAF, les éleveurs de dindon doivent répondre à cette exigence.

Les formulaires PSAF sont déposés sur le site Internet conçu pour les programmes à la ferme. Vous avez reçu une *Feuille Bleue* à cet effet vous informant de l'adresse du site et de la procédure à suivre pour y accéder. Veuillez consulter la *Feuille Or*, postée avec votre manuel, qui est conçue pour vous aider à monter votre dossier annuel et vos dossiers d'élevages du PSAF et du PST.

Biosécurité des attrapeurs

La biosécurité entre les fermes est une préoccupation grandissante suite aux épisodes de laryngotrachéite et de mycoplasmose vécues l'an dernier. Le comité sur la biosécurité des attrapeurs, composé des ÉVQ, des représentants des abattoirs et des représentants des attrapeurs, est en cours d'élaboration d'un protocole de biosécurité structuré destiné aux attrapeurs. Dans les prochains mois, ce comité produira des recommandations aux différentes parties sur les mesures de biosécurité à appliquer lors d'un attrapage (port de bottes, vêtements propres, lavage des mains, etc.).

Marketing | Internet, un outil publicitaire incontournable

Chaque semaine, 85 % des adultes québécois fréquentent Internet. La part de temps que chacun lui consacre est passée de 3 % en 2001 à 20 % en 2011 et atteint maintenant plus de huit heures de fréquentation par semaine.

La proportion d'utilisateurs québécois réguliers d'Internet, c'est-à-dire ceux qui l'utilisent au moins une fois par semaine, a constamment augmenté. En 2011, les trois quarts des adultes québécois étaient des utilisateurs réguliers : on peut estimer globalement à 80 % la pénétration d'Internet.

Le taux d'internautes réguliers est significativement plus élevé chez les adultes québécois de 18 à 24 ans (96,5 %), de 25 à 34 ans (94,2 %) et, enfin, de 35 à 44 ans (91,5 %).

Avec toutes ces données, impossible d'ignorer Internet comme placement publicitaire. Son taux de pénétration en fait aujourd'hui un média de masse. D'ailleurs, l'augmentation du temps passé sur Internet au cours des dernières années s'est faite au détriment des autres médias. Seul Internet permet un certain niveau d'interaction avec les consommateurs en leur offrant un échange plutôt qu'une publicité. De plus, Internet se veut une façon supplémentaire de rejoindre un public cible qui consomme moins les médias traditionnels. Bien qu'Internet soit maintenant utilisé par la plupart des couches de la population, les jeunes y sont excessivement présents et actifs.

Toutes ces statistiques proviennent de Cefrio, ComScores Media Metrix et PMB.

Les Éleveurs de volailles du Québec exploitent plusieurs sites. Ils sont aussi présents sur Facebook. Voyons cela de plus près !

Volaillesduquebec.qc.ca

Le site **www.volaillesduquebec.qc.ca** s'adresse avant tout aux éleveurs, aux médias et à un public intéressé par les grands dossiers liés à l'élevage du poulet et du dindon au Québec. L'internaute retrouvera sur ce site une présentation détaillée de l'organisation des Éleveurs de volailles du Québec. Il y trouvera aussi une multitude de renseignements sur les techniques d'élevage employées, les types de volailles, les programmes de soins et de bien-être des animaux et la recherche et le développement. Enfin, la section *Devenir éleveur* s'adresse à quiconque souhaite en savoir davantage sur le sujet. Le site a été complètement revu en 2011. Plus récemment, des capsules vidéo sur l'élevage, le bien-être animal, l'utilisation des antibiotiques et la gestion de l'offre ont été mises en ligne sur le site.

Le site a accueilli près de 14 000 visiteurs uniques au cours de la dernière année.

Lepoulet.qc.ca

Le site **www.lepoulet.qc.ca** permet au grand public d'avoir accès à toute l'information dont il a besoin sur le poulet. En opération depuis plus de 10 ans, le site du *Poulet du Québec* se veut le site de référence pour tout savoir sur le poulet. Les internautes peuvent en quelques clics découvrir une multitude de recettes regroupées par thèmes et par types de coupes ou de plats. Des capsules vidéo accompagnent souvent les recettes présentées. Conçu pour encourager l'interaction, le site offre la possibilité à l'internaute d'inscrire ses commentaires au bas des recettes présentées. Un blogue permet aussi de participer aux « conversations ». Une section est dédiée à la nutrition et donne une foule de renseignements sur la valeur nutritive, la conservation et la manipulation du poulet. Enfin, une boutique offre de nombreux objets promotionnels aux internautes.

Le site a subi plusieurs transformations au fil des ans, question de demeurer pertinent et concurrentiel. La version actuelle existe depuis 2010.

Le site a accueilli plus de 350 000 visiteurs uniques en 2011. La très grande majorité d'entre eux y sont revenus plus d'une fois.

Environnement

Caractérisation des fumiers

Pesée du fumier

Le protocole de caractérisation des fumiers de poules pondeuses prévoit la pesée de cinq camions durant une année. Selon un rapport de la firme BPR, accepté par le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), il existe différents types de balances qui peuvent être utilisés en remplacement de la balance commerciale comme la balance sur pont, la balance de roue portative et la balance sur les camions (benne ou suspension). À noter que la balance pour chargeur frontal (sur pelle du loader) fait l'objet d'une étude par le CRAAQ.

Projet *Validation de méthodes pour estimer la masse des chargements de fumier*

Le projet *Validation de techniques pour estimer la masse des chargements de fumiers de poulets à griller et de poules pondeuses* a débuté en juillet 2011 et doit se terminer en avril 2012. Pour le volet *Poulet à griller*, l'objectif général du projet consiste à valider l'utilisation d'une chaudière d'environ 22 litres pour estimer la masse volumique apparente (MVA) d'un chargement de fumiers de volaille. Les performances de la méthode de la chaudière seront comparées à celles obtenues avec le protocole de caractérisation adapté des poules pondeuses qui consiste à peser et mesurer les volumes de cinq chargements de fumier.

Des résultats positifs permettraient de faire reconnaître cette méthode alternative à la pesée. Le projet inclut également une portion de tests de la balance pour chargeur frontal.

Une caractérisation individuelle pouvant être réalisée avec la méthode de la chaudière pour calculer la masse volumique, plutôt qu'avec une pesée, éliminerait le principal irritant pour les éleveurs de volailles.

Ledindon.qc.ca

Conçu à l'image de celui du *Poulet du Québec*, le site **www.ledindon.qc.ca** n'existe que depuis 2005. Mais quelle progression! Il a accueilli plus de 140 000 visiteurs uniques en 2011. Selon nos statistiques, les amateurs de dindon sont nombreux à avoir adopté ce site et à le consulter sur une base régulière.



Bulletin électronique *Club Recettes*

Chaque jeudi, nos quelque 60 000 abonnés reçoivent un bulletin électronique par courriel. Suggestions de recettes, concours, offres spéciales et actualités composent le menu de ce bulletin. Respectant le principe de l'alternance, le bulletin présente, invariablement et tout au long de l'année, 26 recettes de poulet et 26 recettes de dindon. Le bulletin *Club Recettes* est un outil efficace qui stimule l'achalandage sur les sites du poulet et du dindon.

Pages Facebook *Le Poulet* et *Le Dindon du Québec*

Plus de la moitié (59 %) des adultes québécois consultent Facebook régulièrement. De façon quotidienne ou hebdomadaire, 60 % des internautes québécois vont sur les médias sociaux pour consulter du contenu. Les baby-boomers et les ainés ne sont pas en reste. Ainsi, plus de la moitié (55 %) des internautes âgés de 55 à 64 ans sont présents sur les médias sociaux. Les médias sociaux sont devenus un incontournable dans toute bonne stratégie de communication. *Le Poulet du Québec* et *Le Dindon du Québec* sont présents dans les médias sociaux depuis 2010. Au départ, la stratégie des ÉVQ a été de créer une page au nom de notre chef formateur afin qu'il promeuve à la fois le poulet et le dindon. Nous avons rapidement modifié cette approche et créé deux pages Facebook distinctes : l'une pour le poulet et l'autre pour le dindon.

Mise en ligne en avril 2011, la page du *Poulet du Québec* **www.facebook.com/LePouletduQuebec** compte près de 10 000 adeptes. Cette page permet un niveau d'interaction élevé avec les internautes en leur offrant un lieu d'échange sur différents sujets liés au poulet. Chaque jour de la semaine, un nouveau sujet de conversation est proposé aux internautes qui, en plus, retrouveront sur cette page Facebook des anecdotes intéressantes, des conseils, des concours, des capsules vidéo, etc.

Mise en ligne en juillet 2011, la page Facebook du *Dindon du Québec* **www.facebook.com/LeDindonduQuebec** compte maintenant plus de 7 000 adeptes qui ont accès à un contenu renouvelé sur une base quotidienne.

Abonnez-vous en grand nombre au *Club Recettes* et devenez adeptes des pages Facebook du *Poulet du Québec* et du *Dindon du Québec*!



Laurier BBQ | Le poulet de la discorde

Le restaurant Laurier Gordon Ramsay (anciennement le Laurier BBQ de Montréal) aura existé moins d'un an. Inauguré en grande pompe l'automne dernier, il semble qu'une controverse entre les propriétaires et le célèbre chef de renommée internationale Gordon Ramsay ait forcé la fin de l'association avec ce dernier. Monsieur Ramsay, selon la version des propriétaires, ne se serait pas présenté au restaurant depuis plus de six mois, n'aurait aucunement contribué financièrement au renouveau de l'entreprise et ne partagerait pas la même vision d'avenir, forçant ainsi la cessation immédiate de l'entente entre les deux parties. Selon nos sources, le contrat prévoyait une collaboration de 10 ans. Refusant de se faire retourner comme une crêpe, monsieur Ramsay poursuit maintenant ses anciens partenaires pour fausses allégations et atteinte à sa réputation. Il réclame plusieurs millions de dollars en sommes impayées et dommages moraux et punitifs. Bref, la sauce aura rapidement tourné au vinaigre. Pour le moment, l'établissement, la plus ancienne rôtisserie à Montréal et rebaptisé Laurier 1936, poursuit ses activités de restauration et conserve le même menu mettant en vedette son célèbre poulet rôti.

Source : cyberpresse.ca

De quoi être jaloux…

Selon le *Los Angeles Times*, les Américains ont mangé près de 46 millions de dindes à la *Thanksgiving* en 2011. En une seule soirée, les Américains auraient mangé le double de la production canadienne de 2011 et dix fois plus que la production québécoise annuelle de dindons. De quoi être jaloux…

PPC | Comité exécutif 2012

Les PPC ont tenu le 20 mars dernier des élections pour former leur comité exécutif 2012.

Les élus sont :

Président : **Dave Janzen**, Colombie-Britannique

1er vice-président : **Adrian Rehorst**, Ontario

2e vice-président : **Martin Dufresne**, Québec

Membre à titre personnel : **Yvon Cyr**, Nouveau-Brunswick

Toutes nos félicitations à M. Martin Dufresne pour sa réélection au poste de 2e vice-président !

Chicken Farmers of Ontario | Comité exécutif 2012-2013

Les Chicken Farmers of Ontario ont tenu le 5 mars dernier des élections pour former leur nouveau comité exécutif.

La composition du comité exécutif 2012-2013 est la suivante :

Président : **Henry Zantingh**

1er vice-président : **Murray Booy**

2e vice-président : **Murray Opsteen**

Représentant aux Producteurs de poulet du Canada (PPC) : **Adrian Rehorst**

Remplaçant aux PPC : **Tim Klompmaker**

Représentant au Canadian Broiler Council : **Ed Verkley**

Représentant au Poultry Industry Council : **Murray Opsteen**

Représentant au Farm and Food Care Ontario : **John Maaskant** (anciennement Ontario Farm Animal Council).

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance
ne pouvant être livrée au Canada au
Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel : evq@upa.qc.ca

PP40916058

Provoqué | Recevez-le par courriel !

Soyez parmi les premiers informés en recevant votre *Provoqué* par courriel et non plus par la poste.

Posez ainsi un geste écologique qui aidera les Éleveurs de volailles du Québec à réduire la quantité de papier nécessaire à l'impression du *Provoqué*.

Pour recevoir le *Provoqué* par courriel, veuillez adresser votre demande en prenant soin de fournir : nom, nom de votre entreprise, numéro de quota (s'il y a lieu) et adresse courriel à :

Mme **Marylène Jutras**, agente de communication
Tél. : 450 679-0540, poste 8245
Courriel : mjutras@upa.qc.ca

ÉDC | Comité exécutif 2012

Les Éleveurs de dindon du Canada ont procédé le 22 mars dernier à l'élection des nouveaux membres de leur comité exécutif.

Les élus sont :

Président : **Mark Davies** (Nouvelle-Écosse)

Vice-président : **Bill Mailloux** (Ontario)

Membre : **Wayne Goodsman** (Saskatchewan) 

Agenda | avril 2012

AVRIL 2012	
2	ÉVQ – Réunion d'information, Saint-Hyacinthe
3	ÉVQ – Comité sur la structure syndicale, Longueuil UPA – Rencontre du groupe de concertation du secteur des grains du Québec, Saint-Hyacinthe
4	ÉVQ – Réunion d'information, Saint-Liguori SPOIQ – Assemblée générale annuelle, Drummondville GO5 – Rencontre du comité technique, Longueuil
5	ÉVQ – Réunion d'information, Lévis ÉVQ – Comité de promotion dindon, Longueuil
6	Vendredi Saint : congé férié (bureaux fermés)
9	Lundi de Pâques : congé férié (bureaux fermés)
11-12	FPOCQ – Assemblée générale annuelle, Québec
12	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil Colloque EMI sur les perspectives du poulet à griller (Broiler Outlook Conference), Atlanta
16	ÉVQ – Conseil d'administration, Saint-Hyacinthe
17	ÉVQ – Assemblée annuelle des éleveurs de dindon, Saint-Hyacinthe
18	ÉVQ – Assemblée générale annuelle des ÉVQ et du *Plan conjoint*, Saint-Hyacinthe
19	ÉVQ – Comité exécutif rencontre comité exécutif des PPC, Saint-Hyacinthe
20	UPA – Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés affiliés

Veuillez noter que l'agenda peut être sujet à changements.

